

Gratuité des vaccins contre la FCO...Levée des contraintes vaccinales...vigilance accrue aux frontières françaises...

Poursuivons les efforts pour protéger et libérer les éleveurs français des contraintes sanitaires asphyxiantes !

Au sortir d'une succession de crises sanitaires dans les élevages français, le gouvernement annonce une batterie de mesures pour endiguer la propagation de la FCO.

Dès cet été, des doses de vaccins seront mises à disposition gratuitement. La vaccination contre la FCO et les tests PCR négatifs ne sont plus requis pour les animaux exportés vers les zones non indemnes d'Italie. Enfin, pour lutter contre la menace de propagation de la FCO-1 importée d'Espagne, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un cordon sanitaire à la frontière et un protocole vaccinal des ovins dans les départements français proches.

La CR demande depuis toujours un **protocole sanitaire d'urgence clair et qui anticipe davantage**. La mise en place des vaccins gratuits pour l'été s'inscrit trop tardivement dans le temps. La France agit toujours en réaction aux épizooties sans réelle stratégie et pas toujours avec la même intensité ! L'offre aurait été excédentaire, la circulation d'animaux aurait été interdite à l'export comme à l'import. La CR demande une stratégie sanitaire plus large et sur le long terme dans le but d'anticiper au mieux la propagation des maladies et d'alléger au maximum les contraintes et les coûts pour les éleveurs.

Dans le même temps, les conditions d'exportation liées à la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) demeurent inchangées. Quid de la tuberculose, de la grippe aviaire... les protocoles sanitaires sont encore beaucoup trop lourds et traumatisants tandis que la protection aux frontières n'est pas suffisante.

« Alors que l'Europe fait face à une crise épizootique majeure, l'harmonisation et la proportionnalité des mesures sanitaires doivent être des priorités absolues. Il est temps de replacer le bon sens et la réalité du terrain au cœur des décisions. » **Stéphane Charbonneau, responsable de la section viande à la Coordination Rurale**